



**Cession de droits sociaux ou d'entreprise individuelle
ayant opté pour l'assimilation à une EURL ou à une EARL non
constatée par un acte, à déclarer obligatoirement**

(articles 653, 662-3° et 726 du code général des impôts)

Formulaire obligatoire en vertu de l'article 639 du code général des impôts

Date de la cession : 01/11/2025

CÉDANT(S)		☐ Mme ☐ M.	☐ Mme ☐ M.
Nom de naissance et prénom(s)			
Date de naissance			
Département et commune, ou Pays de naissance			
Nom du conjoint			
Adresse courriel			
Régime matrimonial			
SOCIÉTÉ :	N° SIREN	911998029	Code activité
Forme et dénomination	SAS HS2B HOLDING		
Adresse postale complète ou siège	600 m route du Mas Desports 34400 LUNEL		
CESSIONNAIRE(S)		☐ Mme ☒ M.	☐ Mme ☐ M.
Nom de naissance et prénom(s)		BEAUMELLE Nicolas Julien	
Date de naissance		12/08/1980	
Département et commune, ou Pays de naissance		NIMES (30)	
Nom du conjoint			
Adresse courriel et numéro de téléphone			
Régime matrimonial		célibataire	
SOCIÉTÉ :	N° SIREN		Code activité
Forme et dénomination			
Adresse postale complète ou siège	10 Impasse des Bergers 34400 LUNEL		
DROITS SOCIAUX CÉDÉS OU ENTREPRISE INDIVIDUELLE CÉDÉE			
Forme et désignation de la société ou de l'entreprise individuelle : SAS 3B EVENTS			
Siège de la société ou de l'entreprise individuelle : 174 Rue du pieds ferme 30000 NIMES			
N° SIREN du principal établissement :		987987914	
Société ou entreprise individuelle à prépondérance immobilière : ☐ Oui ☒ Non		Société immobilière transparente au sens de l'article 1655 ter du Code général des impôts : ☐ Oui ☒ Non	
Adresse de(s) immeuble(s) représentatif(s) de l'actif :		Les participations cédées confèrent-elles au cessionnaire, direct ou indirect, le droit à la jouissance d'immeubles ou de fractions d'immeubles au sens de l'article 728 du Code général des impôts ? ☐ Oui ☒ Non	
		Le cessionnaire a-t-il acquitté ou s'engage-t-il à acquitter des dettes contractées auprès du cédant par cette personne morale ? ☐ Oui ☒ Non	
		Précisez, le cas échéant, leur montant :	
Nature des biens représentés par les droits sociaux cédés : ACTIONS			
Nombre total de droits sociaux de la société :		10.000	Date de la réalisation définitive de l'apport de ces biens à la société : 20/06/2025
Nombre et numéros des droits sociaux cédés : 1500			
Motif d'exonération ou de non taxation de la plus-value ⁽¹⁾ :			

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ	
Précédent propriétaire ⁽²⁾ :	Nom : HS2B HOLDING Adresse : 600 m route du Mas Desports 34400 LUNEL
Mutation :	Date (si le bien a été acquis à titre gratuit, date du décès) : Nature :
Prix d'acquisition ⁽²⁾ :	1.500 €
BASE TAXABLE (cf. notice au verso, cadre 2)	
1.500 € -	€ = 1.500 €
Prix + Charges ou valeur réelle	Abattement Base nette taxable
Certifié exact, à NIMES....., le	
Signature(s) du cédant et/ou du(des) cessionnaire(s) :	
MODE DE PAIEMENT	
☐ Carte bancaire ☐ Virement ☐ Chèque de Banque à l'ordre du Trésor public ☐ Chèque à l'ordre du Trésor public (pour un montant maximum de 1 000 €) ☐ Numéraire (pour un montant maximum de 300 €)	

(1) Uniquement pour les sociétés à prépondérance immobilière (cf. notice au verso, cadre 5)

(2) Renseignements à fournir obligatoirement (CGI, Annexe II, art. 74 S.J.)

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Déclaration n°	2025C1420
Valeur taxée	_____
Taux de l'impôt	_____
	Encaissement
	Droits 25 €
	Pénalités 2 €
	N° E 112 336
	Date 17 DEC. 2025

Service de la publicité foncière
et de l'enregistrement de Montpellier 2
Centre administratif Apollo-Bat B
188 rue Euclide
34000 MONTPELLIER